

fappunb
fnbfa

Fédération des associations
de professeures et professeurs
d'université du Nouveau-Brunswick

Bulletin

Vol 27 No 12

Édition d'hiver

janvier 2003

1973

Notre 30^e Anniversaire!

2003

MOT DU PRÉSIDENT

Trente années de service: une brève rétrospective

Il y a trente ans cette année, était créée la Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick/the Federation of New Brunswick Faculty Associations (FAPPUNB/FNBFA) dont les membres fondateurs étaient l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM), l'Association of the University of New Brunswick Teachers (AUNBT), et la Mount Allison Faculty Association (MAFA). La FAPPUNB/FNBFA a tenu sa première réunion au début de 1973 à Moncton et, depuis ce temps, elle protège et soutient les intérêts du corps professoral du Nouveau-Brunswick. Se sont joints à la Fédération, par la suite, la Faculty Association of the University of St. Thomas (FAUST) et, sous des noms différents à l'époque, l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton – campus d'Edmundston (ABPPUMCE) et l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton à Shippagan (APPUMAS). La Fédération a été officiellement incorporée en un organisme sans but lucratif en 1981.

Il est impossible de documenter dans un bref rapport tous les avantages que la Fédération a été capable d'obtenir pour ses membres au cours des trente dernières années. Voici toutefois certaines de ses activités les plus marquantes.

En 1991, la Fédération a réussi, seule, à faire abroger un article du Règlement établi en vertu de la *Loi sur la gestion des dépenses* qui visait précisément les professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick. En vertu de cette disposition législative draconienne sans précédent, les employées et employés syndiqués des universités auraient été considérés comme des fonctionnaires provinciaux et, par conséquent, ils auraient été soumis à un gel des salaires d'un an, quelles que soient les dispositions de leurs propres conventions collectives respectives. Malgré cette incursion massive dans l'autonomie et l'exercice du pouvoir des universités, les administrations des universités de l'époque sont restées silencieuses, sans doute parce que ce gel des salaires imposé par le gouvernement leur aurait épargné à chacune une grande somme d'argent. Elles n'ont pas semblé se rendre compte que si on ne s'y opposait pas, ceci pourrait être le premier pas sur un bref chemin amenant le gouvernement à dicter la façon d'agir des universités.

Par conséquent, en plus des avantages financiers qui, à divers degrés, ont fini par être acheminés à tous nos membres par suite de l'intervention réussie de la Fédération dans ce domaine, cette démarche a sans aucun doute été l'étape la plus importante à avoir jamais été prise dans notre province pour protéger l'autonomie des universités.

En 1997, avec l'aide du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, de Développement des ressources humaines Canada, de Cable 2000 TV, et de l'administration des quatre universités de la province, la Fédération a produit, dans les deux langues officielles, un vidéo d'information d'une demi-heure montrant les relations courantes et prévues entre l'enseignement postsecondaire et les perspectives économiques. Ce vidéo a été transmis à toutes les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick et il a été mis en ondes au moins une fois par semaine sur les deux réseaux, français et anglais, de Cable 2000 TV, pendant plusieurs mois. Les graphiques d'information utilisés dans le vidéo ont été affichés sur le site Web de l'Association canadienne des professeures et professeurs

d'université (ACPPU) et ils ont servi de travail préliminaire à ses initiatives nationales subséquentes de conscientisation du public.

En fait, nous croyons fermement que ce sont principalement les efforts concertés de la FAPPUNB/FNBFA au cours des années 1990 qui ont convaincu notre gouvernement provincial de la valeur des universités dans la croissance économique de la province. Nous croyons également que, grâce à ces efforts, les gouvernements successifs du Nouveau-Brunswick se sont abstenus de soumettre nos universités à des coupures radicales semblables à celles qui ont été imposées dans les autres provinces lorsque le financement de l'éducation a perdu la cote, et le gouvernement actuel a augmenté les fonds d'exploitation des universités de 10% pour les trois prochaines années au lieu des 6% auxquels nous avons dû nous habituer dernièrement.

Au cours des deux dernières années, vingt-six éditoriaux de la Fédération, traitant de divers sujets de préoccupation de ses membres, ont été publiés dans les quotidiens de la province. Un portefeuille relié de ces articles a été présenté à tous les membres de l'Assemblée législative plus tôt cette année, et nous sommes convaincus que l'excellente réputation de la Fédération a eu une influence positive sur l'efficacité de son lobbying en vue d'obtenir un financement accru de la part du gouvernement.

Nous sommes également persuadés que la présentation faite par les représentants de la FAPPUNB/FNBFA devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes à Halifax, en octobre 2001, a contribué en grande partie à l'allocation par le gouvernement fédéral de 200 millions de dollars pour le soutien de la recherche dans les petites universités.

En février 2002, des représentants de la Fédération ont rencontré la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) à Moncton pour insister sur la création d'un fonds spécial d'au moins 50 millions de dollars pour aider les trois campus de l'Université de Moncton à compenser les coûts additionnels imposés par leur mandat unique. Bien que cette proposition n'ait pas encore été suivie, la FAPPUNB/FNBFA a pris cette initiative avec le soutien unanime de ses membres et elle continue à faire des pressions pour sa mise en œuvre.

Au cours des derniers mois, la Fédération a fait de la promotion en distribuant un signet bilingue et attrayant par l'intermédiaire des principales librairies de la province et en faisant insérer dans les éditions provinciales de *L'Acadie Nouvelle* et du *Telegraph Journal* un feuillet d'information publique bilingue sur l'état de l'enseignement universitaire.

En terminant, j'aimerais ajouter que la crédibilité de la Fédération aux yeux de notre gouvernement provincial a été fermement reconnue à la fin de 2002 par la nomination du directeur général, Desmond Morley, au **Groupe consultatif externe sur l'accès à l'éducation et la formation postsecondaire** du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

Soyez assurés que la Fédération continuera au cours des années à venir à protéger les intérêts du corps professoral dans toute la province.

J'espère que vous et vos proches avez traversé la période des Fêtes dans le bonheur et la santé, et je vous offre mes meilleurs vœux pour l'an 2003.

Le président,
Claude Dionne

UNE INITIATIVE D'UN DÉPUTÉ FÉDÉRAL À LA RESCOUSSE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES FRANCOPHONES

[Précis, soumis à l'Acadie Nouvelle, d'un article publié dans le Telegraph Journal, édition du 9 novembre 2002.]

«Guest Column» est une chronique régulière de la page éditoriale. Notre collaborateur aujourd'hui est Desmond Morley, Directeur général de la Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick.

Le député fédéral de Fundy-Royal, John Herron, a récemment présenté une initiative parlementaire pour aider les étudiants et étudiantes qui doivent emprunter pour faire des études universitaires – une situation que connaît, malheureusement, la grande majorité des étudiants et étudiantes francophones du Nouveau-Brunswick. M. Herron propose que la «contribution parentale» soit éliminée des critères d'admissibilité au Programme canadien de prêts aux étudiants.

Des gouvernements fédéraux successifs semblent ne pas être conscients des faits suivants:

- Dès la première année d'emploi, le revenu moyen d'une diplômée ou d'un diplômé d'une université canadienne est supérieur au revenu annuel moyen de tous les salariés réunis;
- Entre 1998 et 2001, le taux de chômage des diplômées et diplômés universitaires a diminué de 20 pour 100 au Nouveau-Brunswick;
- Entre 1999 et 2004, un nouvel emploi sur quatre exigera un diplôme universitaire;
- Le coût des études universitaires au Nouveau-Brunswick est presque deux fois plus élevé en 2002 qu'en 1992.

Les diplômées et diplômés universitaires ont un revenu supérieur à la moyenne et ils payent donc considérablement plus d'impôts. Le gouvernement fédéral récupérerait rapidement les frais relativement infimes de l'abandon de la portion «contribution parentale» dans la formule de calcul et, de plus, il profiterait largement, à long terme, de la collecte d'impôts plus élevés.

Cette entreprise de M. Herron mérite donc le plein appui de tous ses collègues parlementaires de la Chambre des communes.

LES UNIVERSITÉS ESPÈRENT UNE BRISE SOUTENU

[Traduction d'un article du Telegraph Journal, édition du 14 décembre 2002 et soumis à l'Acadie Nouvelle.]

«Guest Column» est une chronique régulière de la page éditoriale. Notre collaborateur aujourd'hui est Claude Dionne, professeur titulaire de l'Université de Moncton et président de la Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick.

Si on peut se fier sur son récent budget, la province du Nouveau-Brunswick a enfin un gouvernement qui accepte de reconnaître l'importance cruciale de ses universités pour son succès économique futur, en leur accordant des ressources financières concrètes plutôt qu'en proférant de simples paroles.

Depuis 1976, la demande de diplômés universitaires comme main-d'œuvre à temps plein a doublé tant pour les hommes que pour les femmes, et elle a continué à augmenter de manière exponentielle. Un emploi sur quatre, à temps plein ou à temps partiel, créé entre 1999 et 2004, exige ou exigera un diplôme universitaire.

Même en tenant compte de l'inflation, les frais des études universitaires sont maintenant deux fois plus élevés qu'il y a seulement dix ans et, en même temps, l'insuffisance du financement correspondant de la part du gouvernement a eu des répercussions sur le portefeuille d'une demi-génération d'étudiantes et étudiants malchanceux et, dans bien des cas, de leurs parents.

Par conséquent, l'annonce faite dans le budget de mardi concernant une hausse générale de 3,4% des fonds d'exploitation de base des universités de la province pour l'année financière à venir, dans le cadre d'un engagement financier totalisant 10% au cours des trois prochaines années, constitue une bouffée d'air frais dans le climat malsain du soutien gouvernemental aux universités qui était prévalent au cours des dernières années.

Nous nous devons de féliciter le gouvernement du premier ministre Bernard Lord de son esprit éclairé en ce qui concerne les réalités financières de l'enseignement postsecondaire, et de féliciter le premier ministre lui-même d'avoir tenu sa promesse, faite au corps professoral plus tôt cette année, d'augmenter le financement universitaire dans la mesure du possible. De toute évidence, il était sérieux.

Nos félicitations doivent malheureusement être tempérées par le fait que les allocations annuelles totales accordées comme fonds d'exploitation aux quatre universités du Nouveau-Brunswick ont diminué de 8,6% au cours de la dernière décennie (de nouveau en tenant compte de l'inflation), et que la plus grande partie de la hausse annoncée pour les trois prochaines années permettra simplement aux universités de récupérer le terrain perdu. Celles-ci ne pourront en aucune façon prendre de l'avance.

Cependant, cette mise en garde ne doit pas donner à penser que nous nous contentons de faire de tièdes éloges de ce progrès décisif en matière de financement de la part du gouvernement Lord. En tant qu'ancien leader étudiant, et avec des frères et sœurs membres du corps professoral, le premier ministre connaît – probablement mieux que tous ses prédécesseurs – la situation financière alarmante dans laquelle ont été plongées les universités par des années de sous-financement chronique. Il semble de plus être beaucoup plus conscient du rôle socioéconomique fondamental des universités et il a l'intention d'agir en conséquence.

Espérons donc que cette approche réaliste relativement au financement des universités survivra à plus d'un budget et que, à partir de maintenant, cette bouffée d'air frais deviendra pour le moins une brise soutenue.

RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Le Comité des communications a été très actif depuis la publication du numéro d'octobre du *Bulletin*. Voici une liste de nos réalisations les plus remarquables.

- Nous avons continué à placer des annonces publicitaires dans le *Telegraph Journal* et *L'Acadie Nouvelle* chaque vendredi (des exemples sont reproduits dans le présent numéro du *Bulletin*).
- Nous avons terminé avec succès notre «campagne du signet», après avoir distribué plus de 5 000 signets par l'intermédiaire des librairies partout au Nouveau-Brunswick.
- Nous avons également terminé avec succès la «campagne du feuillet d'information». Comme vous le savez, le feuillet d'information (d'où est tirée l'information hebdomadaire «Savez-vous...?») reproduite dans les annonces publiées dans le *Telegraph Journal* et *L'Acadie Nouvelle*) a été distribué partout dans la province, dans les journaux susmentionnés, et il a été transmis aux députés provinciaux, aux députés fédéraux du Nouveau-Brunswick et aux recteurs des quatre universités. Les quelques exemplaires qui restent sont en voie d'être transmis à des intervenants influents du milieu universitaire, par exemple à la CESP, à l'ACPPU, ainsi qu'à d'autres associations de professeurs et professeures d'université provinciales.
- Nous avons baptisé notre campagne la plus récente la «campagne anniversaire». Comme vous le savez maintenant, la FAPPUNB célèbre cette année son 30^e anniversaire. Pour un coût minime, nous avons acheté un collant conçu spécialement pour cet anniversaire et nous l'insérerons dans toute notre correspondance pour signaler à tous et à toutes le fait que «nous faisons partie des aînés». Alors que les intervenants de la scène universitaire vont et viennent, nous restons une des rares forces convaincantes, stables et, par-dessus tout, crédibles.
- Depuis notre dernier *Bulletin*, deux éditoriaux de la FAPPUNB ont également été publiés par le *Telegraph Journal* (le 9 novembre 2002 et le 14 décembre 2002, respectivement). Le premier s'intitulait *Student Loan Eligibility Formula Needs Fixing*, et le deuxième, *Universities Hope For Sustained Funding Breeze* (*Les universités espèrent une brise soutenue*).

- Le nombre de demandes d'accès au site Web continue à augmenter. Ainsi, en novembre il y a eu **7 162** visiteurs pour un total de **34 116** demandes d'accès pour l'ensemble du site. La durée médiane d'une visite a été de **4 minutes 15 secondes**. Toutes les sections du site Web ont été utilisées considérablement. On semble s'intéresser de plus en plus à notre Fédération!

Je souhaite à tous et à toutes une belle saison des fêtes et la prospérité pour la nouvelle année.

Le président,

Ian Fraser

ANNONCES PUBLICITAIRES DE LA FAPPUNB

Voici des exemples ci-dessous des annonces publicitaires qui ont paru fréquemment dans *L'Acadie Nouvelle* et dans le *Telegraph Journal*.

fappunb
fnbfa

Fédération des associations
de professeures et professeurs
d'université du Nouveau-Brunswick.

SAVEZ-VOUS...
« Qu'au Nouveau-Brunswick, les frais des
études universitaires seront presque deux
fois plus élevés en 2002 qu'en 1992? »

Pour toute information,
visitez le : www.fappunb.ca

529348-1

fnbfa
fappunb

Federation of New Brunswick
Faculty Associations

"Did you know that one in every four new jobs created in Canada between
1999 and 2004 will require a university degree?"

www.fnbfa.ca

852718

fnbfa
fappunb

Federation of New Brunswick
Faculty Associations

"Did you know that the ratio of university students to faculty in
Canada in 1971 was only 23-to-one, but in 2001 was 39-to-one?"

www.fnbfa.ca

852718

1973

Notre 30^e Anniversaire!

2003